

/PRINTEMPS 2024

COËT'

Info



Journée Citoyenne



« Afin d'affiner le programme de notre 4^{ème} journée citoyenne, rendez-vous à la mairie le Lundi 29 Avril à 20h... On compte sur vous »

COËTMIEUX

1er juin 2024

COËTMIEUX



Faire ensemble
pour mieux vivre ensemble

journeecitoyenne.fr

Coëtmioux

Coëtmieux

/MAIRIE

Horaires d'ouverture

Le **lundi** et le **vendredi** :
de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Le **mardi**, le **mercredi**, le **jeudi**
et **samedi** de **9h à 12h**

Fermée le mardi, le **mercredi**
et le **jeudi après-midi**.

3, rue de la Mairie
22400 COËTMIEUX

Tel : 02.96.34.62.20

Fax : 02.96.34.66.07

Mail : mairie.coetmieux@wanadoo.fr

Facebook : @coetmieux

site internet :

www.coetmieux.fr

/AGENCE POSTALE



Horaires d'ouverture

Du **lundi au samedi** de **9h à 12h**

Afin d'améliorer les services
aux usagers de l'agence postale,
elle est désormais ouverte
le samedi matin de 9h à 12h

/ÉTAT CIVIL

RÉCAPITULATIF 2023 :

Naissances : **18**

Décès : **7**

Mariages : **5**

Naissances :

Ciara LE FRIANT, née le 17 janvier 2024,
« 23, Rue des Perrières »

Christian CIRPACIU, né le 25 janvier 2024,
« 15, Rue de Bel Air »

Swan LE MAUX, né le 2 février 2024,
« 14 Bis, Rue des Landes »

Mathéo TARDIVEL, né le 3 février 2024,
« 19 Bis, Rue du Coin »

Kenzo GUEGAN, né le 18 février 2024,
« 40 bis, Rue de Belleville »

Arthur LE FLÛCHE, né le 19 février 2024,
« 4, Rue du Frêche »

Décès :

Monique TOULGOAT veuve FERNANDEZ-
CURIEL, décédée le 11 février 2024,
« 3, Impasse du Clos de la Mare »

Hélène LESNÉ veuve BOULEAU, décédée
le 28 février 2024, « 17, Rue de la Tour »

Camille BERTRAND veuve MEHEUST,
décédée le 22 mars 2024,
« 7, Rue des Landes »

Doyenne de la commune, Camille allait avoir
98 ans le 16 Juillet prochain ;

Mariage :

Patrice BLIVET et Marie QUÉRER,
mariés le 27 janvier 2024,
« 19, Rue Morvan »

/URBANISME

RÉCAPITULATIF 2023

Maisons individuelles : **6**

Extensions maisons/véranda : **3**

Garages / Carports : **6**

Abris de jardin : **3**

Piscine : **1**

Maison individuelle :

Mme Jocelyne PAULET,
« 9A, Rue de Beau Soleil »

Carport :

M. et Mme Philippe RABASTE,
« 1, Rue du Bourg l'Evêque »

Garage, terrasse, bardage, ouvertures :

M. Frédéric PAUL,
« 2, Rue de l'Etimieux »

Générateur photovoltaïque :

M. Patrick MARTIN,
« 5, Rue du Bignon »

Abri de jardin :

M. Jérémy LE BRIS,
« 19 Bis, Rue des Landes »

/Recensement...

... Nelly, Guy et Yves qui ont effectué le recensement sur notre commune tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur avez accordée et de votre accueil bienveillant, facilitant ainsi la tâche - délicate - qui leur avait été confiée par la Mairie...Merci encore...

/50 ANS DE MARIAGE ... NOCES D'OR ...



Evelyne et Daniel Delanoë, tous les deux originaires de Coëtmieux ont fêté leurs nocés d'or le samedi 6 Avril entourés de leurs proches : famille et amis...Deux vie familiales et professionnelles bien remplies: Evelyne d'abord dans la couture puis assistante maternelle à l'école Ste Jeanne d'Arc pendant 32 ans...Daniel... la carrosserie Labbé... la maçonnerie chez Paul Lesage, puis la conduite de poids lourds...tout en assumant la présidence de l'OGEC dans les années 80...Deux enfants Aurélie et Sébastien et trois petits-enfants...Et maintenant une retraite partagée entre bricolage, jardinage, marche, famille... sans oublier les escapades ponctuelles leur permettant de découvrir les régions de notre beau pays ... « **Je vous souhaite de continuer longtemps ensemble votre chemin et votre vie de couple** », a conclu le maire Dominique Tirel...

De la rue de Beau Soleil à Ste Anne : renouvellement du réseau d'eau potable en cours-1,4km-et financé-coût prévisionnel:179 580 euros HT- par Lamballe Terre et Mer...L'entreprise Rézo Ouest de Plélo remplace les conduites d'eau potable vieillissantes et en amiante par des conduites en polyéthylène haute densité ; les travaux s'étalent sur 3 mois ; prévus également le déplacement de la borne incendie et les branchements pour des particuliers.



Rue des Perrières : (réalisation d'un passage surélevé pour ralentir la circulation) et **Rue des Bois Verts :** (réfection de la chaussée, trottoirs, plantations - travaux effectués par la SETAP et prévus finis avant l'été) Coût : 313 000 euros HT et 70 000 euros de subventions diverses.



Rue de la Truite : effacement du réseau électrique pris en charge par le SDE (syndicat départemental d'électricité) pour remplacer les poteaux jugés trop dangereux à proximité de la 4 voies.



Élagage : Abattage et broyage (→ paillage et chaudière à bois de l'école de la Glanerie et du restaurant scolaire) des peupliers derrière la salle municipale et ététagé de ceux bordant le parking (pour la sécurité-entreprise Hervé Noyal) ainsi que des sapins du terrain des sports en fin de vie (par des élus du CM)...avant la mise en place d'une clôture et d'une nouvelle haie bocagère.



/COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif 2023 a été présenté lors du Conseil Municipal du 22 février 2024. Ci-après le détail des sections fonctionnement et investissement.

• Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 1 308 825,65 €

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Charges à caractère général (1) | 343 371,07 € |
| Charges de personnel | 732 500,89 € |
| Autres charges (2) | 144 586,19 € |
| Charges financières | 64 597,72 € |
| Dotations aux amortissements | 23 769,78 € |

(1) Eau, électricité, alimentation restaurant scolaire, entretien matériel et outillage, entretien de voirie, contrats de maintenance, assurances ...

(2) Indemnités Elus, contrat d'association OGE, subventions aux associations ...

Les recettes de fonctionnement : 1 585 483,48 €

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Atténuations de charges | 23 371,24 € |
| Produits des services (3) | 163 550,21 € |
| Travaux en régie | 7 203,92 € |
| Impôts et taxes (4) | 1 040 730,45 € |
| Dotations et participations | 243 555,42 € |
| Autres produits | 87 600,08 € |
| Excédent reporté 2022 | 19 472,16 € |

(3) Facturation cantine, garderie, concessions cimetière ...

(4) Taxes foncières, taxe d'habitation, taxes sur les transactions immobilières ...

Excédent de fonctionnement 2023 : + 276 657,83 €

• Section Investissement

Les dépenses d'investissement : 463 437,60 €

| | |
|--|--------------|
| Plan local d'urbanisme | 5 121,60 € |
| Salle Municipale - Frais d'études | 23 011,58 € |
| Aménagement de terrain | 17 940,80 € |
| École de la glanerie - chauffage | 24 651 € |
| Autres travaux bâtiments | 27 781 € |
| Autres matériels et outillages | 5 530,65 € |
| Matériel de bureau et informatique | 3 218,66 € |
| Rue du lavoir - Aménagements sécurité + abords terrain de tennis | 51 342,83 € |
| Voirie - la villesalmon | 70 034,11 € |
| Autres travaux de voirie | 51 460 € |
| Autres immobilisations corporelles | 8 076,98 € |
| Opérations d'ordre | 7 203,92 € |
| Remboursement d'emprunts | 168 064,47 € |

Les recettes d'investissement : 488 167,95 €

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| Bénéfice d'investissement reporté | 31 330,28 € |
| Fonds de compensation tva | 109 782,90 € |
| Taxe d'aménagement | 31 330,11 € |
| Excédent de fonctionnement | 280 000 € |
| Subvention - amendes de police | 3 818,00 € |
| Autres recettes d'investissements | 31 906,66 € |

Excédent d'investissement : + 24 730,35 €

/BUDGET PRIMITIF 2024

Affectation du résultat 2023

Le compte administratif 2023 affiche un résultat positif de + 276 657,83 € qui a été affecté à hauteur de 260 000 € au budget primitif pour les investissements 2024 et 16 657,83 € au budget primitif fonctionnement 2024.

• Section Fonctionnement 2024

| Dépenses | 1 596 856,83 € |
|--|------------------|
| Charges à caractère général (1) 23,14% | 369 506,83 € |
| Charges de personnel (2) 46,24% | 738 400 € |
| Autres charges (3) 10,32% | 164 750 € |
| Charges financières (4) 4,13% | 66 000 € |
| Opérations d'ordre (5) 1,45% | 23 200 € |
| Résultat | 235 000 € |

(1) Eau, électricité, combustibles, télécom, publications, affranchissements, fournitures scolaires et administratives, plantations, maintenance, assurances, transports, terrains et entretiens bâtiments, alimentation (restaurant scolaire)

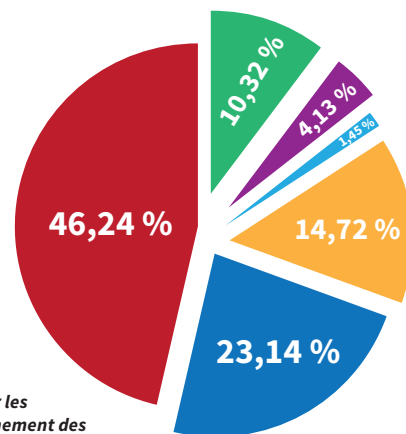
(2) Personnel communal

(3) Subventions aux associations, contrat d'association école privée(*), indemnités élus

(4) Intérêts de la dette

(5) Dotations aux amortissements

(*) L'obligation de prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association répond au principe de parité entre l'enseignement public qui impose, en application de l'article L 442-5 du Code de l'Éducation Nationale, que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association soient prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

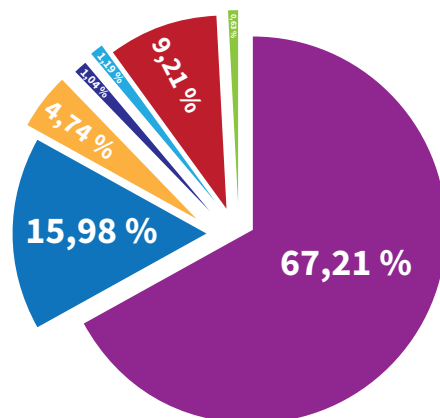


Après avoir calculé le coût d'un élève scolarisé à l'école publique de la Glanerie en 2023, le conseil municipal a décidé de porter la participation de la commune au contrat d'association à 857,05 € par an et par élève domicilié sur la commune à partir du 1er janvier 2024.

| Recettes | 1 596 856,83 € |
|------------------------------------|----------------|
| Atténuation de charges 1,19% | 19 000 € |
| Produits des services (6) 9,21% | 147 000 € |
| Opérations d'ordre 0,63% | 10 000 € |
| Impôts et taxes 67,21% | 1 073 304 € |
| Dotations et participations 15,98% | 255 245 € |
| Autres produits (7) 4,74% | 75 650 € |
| Excédent reporté 2023 1,04% | 16 657,83 € |

(6) Garderie, restaurant scolaire, locations salle municipale

(7) Revenus loyers immeubles communaux, remboursements assurances



Section investissement 2024

Avec les restes à réaliser 2023, le budget 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 028 217.35 €.

Principales dépenses d'investissement 2024 :

| | |
|---|-----------|
| Architecte salle municipale | 67 000 € |
| Frais d'étude ateliers municipaux | 23 000 € |
| Voirie Rue des bois verts | 320 000 € |
| Divers travaux de voirie | 35 000 € |
| Espace jeux pour les enfants à côté de l'Espace Carouët | 74 000 € |
| Travaux salle municipale et ateliers municipaux | 100 000 € |
| Matériel commune (matériel informatique, mise en conformité paratonnerre, réfection toiture terrain des sports, main courante terrain des sports, remplacement éclairage bâtiments communaux ...) | 45 000 € |
| Remboursement du capital de la dette | 175 000 € |

Principales recettes d'investissement 2024 :

| | |
|---|-----------|
| Fonds de compensation TVA | 57 150 € |
| Taxe d'aménagement | 15 000 € |
| Subvention DETR (Dotation Equipement des Territoires) | 48 337 € |
| Subvention amendes de police | 21 500 € |
| Excédent de fonctionnement 2023 | 260 000 € |
| Emprunt | 345 000 € |

• Produits des impôts locaux 2024

Le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 5 avril 2024 de revaloriser les taux d'imposition communaux de 3 % pour ne pas bloquer la commune dans ses investissements futurs.

Les contributions directes (Taxe foncière bâti et non bâti, Taxe d'habitation) attendues sont de 832 319 €, soit + 58 205 € grâce à l'évolution naturelle des bases (nouvelles constructions), la revalorisation automatique des bases par l'Etat de + 3.90 % et des taux de 3 %.

| | Taux communaux | Montant |
|--|----------------|------------------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties (*) | 43,54% | 777 607 € |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 91,25% | 36 956 € |
| Taxe d'habitation sur résidences secondaires | 21,76€ | 17 756 € |
| Recette globale | | 832 319 € |

(*) Suite à la réforme fiscale engagée par l'état, une partie des foyers de la commune ne paie plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. La commune ne perçoit plus le produit fiscal de cette taxe qui est compensé par l'Etat (la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est reversée à la commune).

Taux moyens communaux en 2023 au niveau :

| | National | Départemental |
|---|----------|---------------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 39,42% | 43,22% |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 50,82% | 76,26% |

Subventions Communales

Associations de COETMIEUX

| | |
|---|---------|
| Gouessant Foot Camp | 500 € |
| Vélo Club de l'Evron (1) | 3 000 € |
| Vélo Club de l'Evron - Division Nationale (2) | 1 500 € |
| Art Floral | 160 € |
| Bali Maya | 400 € |
| Bouge Ton Coët | 160 € |
| Chœur d'hommes de la baie | 160 € |
| Club des 3 Rives | 160 € |
| Coët Dog | 160 € |
| Coët Sport | 320 € |
| Coët Tonic | 320 € |
| Eagles Line Dancers | 160 € |
| FNACA | 160 € |
| Société de chasse | 160 € |
| Trait d'union | 160 € |
| Vitamine C | 160 € |

(1) Depuis le 1er janvier 2019, certaines subventions auparavant versées par la communauté de communes, sont désormais du ressort des communes. La subvention de 3 000 € versée au VC EVRON est compensée par Lamballe Terre et Mer à hauteur de 2062 € (montant de la subvention versée au VC EVRON par Lamballe Terre et Mer jusqu'au 31/12/2018) afin de garantir la règle de neutralité budgétaire.

(2) Une subvention complémentaire de 1500 € a été versée au VC EVRON qui a créé une « team ». Equipe composée de 8 jeunes pilotes qui vont participer à des manches de coupe de France (Marseille, Nice, Les Ménuires ...) et des courses UCI (Portugal, Espagne, Suisse, République Tchèque...)

Associations « aides aux handicapés »

| | |
|--|-------|
| Association «Quatre Vaulx» (3 personnes de Coëtmeieux) | 200 € |
| Association des Paralysés de France - APF | 40 € |

Associations « Lutte contre les maladies »

| | |
|---|------|
| Ligue contre le cancer (Comité des Côtes d'Armor) | 40 € |
| France Adot | 40 € |
| Rêves (1 personne de Coëtmeieux) | 40 € |

Associations « Services aux personnes »

| | |
|---|-------|
| ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) | 500 € |
| Rêves de Clown | 80 € |
| Association Nationale d'Éducation de Chiens d'Assistance pour personnes en situation de Handicap - Handi Chiens | 40 € |
| Restaurant du cœur | 100 € |
| Croix rouge | 100 € |
| Secours Populaire | 100 € |

Autres subventions

| | |
|----------------------|-------|
| Préventions Routière | 40 € |
| Grandir en Haïti | 200 € |

Écoles

| | |
|---|------|
| Chambre des métiers (3 jeunes en 2024) | 90 € |
| Institut de Formation d'Animation et de conseil (1 jeune en 2024) | 30 € |

Participation versée aux enfants de la commune (primaires, collèges et lycées)

| | |
|----------------------------|------|
| Voyage dans le département | 40 € |
| Voyage hors du département | 50 € |
| Voyages à l'étranger | 60 € |

Associations sportives

| | |
|--|-------|
| CAP danse - Hillion (13 jeunes en 2024) | 195 € |
| Cyclisme Langueux Trégueux (1 jeune en 2024) | 15 € |
| Association «Accro Cycle Côte d'Émeraude» | 90 € |

Participations diverses

| | |
|----------------------------------|----------|
| CNAS (217€ x 14 agents) | 3 038 € |
| Villes et Villages Fleuris | 175 € |
| Association des Maires de France | 696,09 € |

La Brève du CCAS

COLLECTE DE BOUCHONS :



Côtes d'Armor

Le CCAS de Coëtmiex s'associe à l'association « **Les Bouchons de l'Espoir** » en mettant à votre disposition **2 bacs à la Mairie** !

Pour soutenir financièrement les enfants handicapés du Département, suite à une maladie orpheline ou accidentelle, l'association « Les Bouchons de l'Espoir » récupère vos bouchons en plastique ou en liège.

Depuis la création de l'association en 2002 :

752 tonnes de bouchons vendues à des recycleurs ;
214 828€ d'aides octroyées à des enfants des Côtes d'Armor.



Contact secteur : Nicole LE GROS - 02.96.34.36.36

Qu'ils soient en plastique, en silicone ou en liège, n'hésitez pas à les déposer à la Mairie !



ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES :

Après les courriels ou SMS, c'est désormais par téléphone que les escrocs veulent récupérer vos données ou accéder à vos comptes. En quelques mois, elle est devenue l'une des arnaques à distance les plus rentables.



« Bonjour, je vous appelle pour vous proposer notre service de téléconsultation, un service de votre complémentaire santé. Pourriez-vous nous donner votre adresse mail pour profiter de la réduction ? »

« Bonjour, je suis agent bancaire et vous appelle car nous avons repéré plusieurs opérations suspectes sur votre compte. Pourriez-vous nous communiquer votre date de naissance, pour confirmer leur annulation ? »

Si vous avez eu ce type d'appel ces derniers temps, vous avez sûrement été la cible du Vishing (la contraction de « Voice » (voix, en français) et « Phishing » (hameçonnage), une escroquerie par téléphone. **Voici 5 conseils pour éviter d'être piégés !**

1 Ne donnez jamais vos informations personnelles : votre banque ou votre mutuelle les ont déjà dans votre dossier et n'ont donc pas besoin de vous les redemander !

2 Posez des questions, et attendez des réponses précises : la communication porte sur « un service de téléconsultation de votre complémentaire santé » ? Demandez à votre interlocuteur de quelle complémentaire santé il parle ! s'il n'est pas capable de citer le nom de votre mutuelle, c'est qu'il s'agit d'une fraude !

3 Doutez de tout : ce n'est pas parce que le numéro qui s'affiche sur votre téléphone correspond à celui de votre banque qu'il s'agit d'un vrai conseiller au bout du fil !

4 Ne cédez pas au caractère urgent et pressant de la demande : au contraire, toute demande pressante doit vous interpeller !

5 Vérifiez régulièrement vos comptes : si des opérations vous sont inconnues, contactez votre banque !

Médiathèque Espace Carouët

Avril

Le grimoire d'Elfie

Chasse au trésor à partir de 6 ans
sur inscription

le 30/04 - 14H00/16H00

Mai

Bébés Lecteurs

Thème : Les 4 sens

le 7/05 - 10H00/12H00

Atelier informatique

Créer son profil facebook
sur inscription

le 17/05 - 10H00/12H00

Bébés Lecteurs

Thème : Le jardin

le 21/05 - 10H00/12H00

Juin

Bébés Lecteurs

Les petites bêtes

le 4/06 - 10H00/12H00

Atelier informatique

Atelier à la demande
sur inscription

le 7/06 - 10H00/12H00

Abécédaire végétal

Enfants et Adultes

sur inscription sur les deux dates

le 12/06 - 14H00/15H30

le 19/06 - 14H00/15H30

Bébés Lecteurs

Les vacances

le 18/06 - 10H00/12H00

ZOOM
SUR

LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ DE LA BIB'

La bibliothèque a organisé sa première soirée jeux qui a réuni une dizaine de personnes. L'ambiance était détendue et conviviale, avec des jeux coopératifs qui ont favorisé les échanges entre les participants. Les rires étaient au rendez-vous, créant ainsi une atmosphère agréable et décontractée tout au long de la soirée.



Conseil municipal des enfants

Atelier Pâtisserie intergénérationnel

Le 1er mars, nous avons réitéré notre expérience de l'année dernière que tous et toutes avaient appréciée. Le conseil municipal des enfants et les Potes Agées se sont de nouveau réunis pour un atelier pâtisserie. Moment de partage gourmand, mais aussi et surtout tellement sympathique !!!



/ÉCOLE PUBLIQUE DE LA GLANERIE

C'est avec une cohésion d'équipe remarquable que l'amicale laïque de l'école de la Glanerie déploie son énergie.

En effet, en ce début d'année 2024, deux événements ont déjà eu lieu : la vente de repas à emporter dans le courant du mois de janvier, ainsi que le vide-greniers qui s'est, quant à lui, tenu le 24 mars dernier. Une grande première pour l'équipe de l'amicale. Tout s'est parfaitement déroulé, même le temps qui s'annonçait incertain, a finalement permis aux visiteurs et autres exposants de profiter de cette journée sous un beau soleil. Tous sont repartis ravis. Un beau succès qui va pousser l'équipe à renouveler l'opération l'année prochaine !

Et maintenant que le printemps pointe le bout de son nez, l'association organise une vente de saucissons et de tapenades, de façon à faire le plein de bonnes choses en vue des apéritifs estivaux.

Enfin, l'amicale travaille depuis plusieurs mois sur les préparatifs de la **fête de l'école qui se tiendra le samedi 15 juin prochain. Les tickets de tombola vont bientôt être distribués aux familles avec de très beaux lots à gagner comme un vol en avion à Bréhat,**

une Nintendo Switch, des entrées au Puy du Fou et bien d'autres encore. N'hésitez pas à tenter votre chance !

Et si l'organisation d'un tel événement requiert toujours une véritable implication et toute l'énergie disponible de la part des membres de l'équipe de l'association, nous savons également que cette journée est très précieuse non seulement aux yeux des enfants, mais aussi pour les parents et l'équipe enseignante.

La multiplication de ces actions, menées tout au long de l'année,

permet à l'amicale laïque de soutenir financièrement les projets de l'équipe pédagogique qui se donne à 100% pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons, d'approfondir leurs connaissances et leurs réflexions en s'amusant.

Cette année, le thème mis en avant est celui des 5 sens et les enfants auront notamment eu la chance de bénéficier de la venue de divers intervenants au sein de l'école, de partir en classe découverte tous ensemble ou encore en sorties scolaires.



/ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

L'APEL est l'Association des Parents d'élève de l'Enseignement Libre, elle joue un rôle d'accueil, d'animation, d'information et de conseil des parents d'élèves.

C'est une équipe de parents avec ses différences, où **l'esprit d'entraide et de bienveillance** est présent, où l'objectif est de mettre à profit les idées pour permettre de voir réaliser les projets de l'équipe pédagogique et de l'association pour le bien-être des enfants.

L'OGEC est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. Il a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement. Ses missions sont d'**offrir** aux enfants et à l'équipe éducative les **conditions matérielles optimales permettant ainsi la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement.**

Les associations ont tenu leurs élections des bureaux le 14 décembre dernier. A cette occasion, les membres ont été réélus : pour l'APEL, nous retrouvons Aurélie FAUVEL et Anne-Laure CORLAY en co-présidence, Pour l'OGEC, Aurore BARRIERAS Présidente et Julie AIRIAU présidente-adjointe.

En début d'année scolaire, Les manifestations ont débuté par une soirée jambon à l'os, suivie de la bourse aux jouets et d'une vente de chocolats pour Noël.

Le mois dernier, le retour du fameux Rougail Saucisses réalisé par des Papas de l'école a été un franc succès.

De nouvelles manifestations ont eu lieu ou seront organisés prochainement :

- **Le super loto** à la salle des fêtes de Planguenoual le 21 avril.
- **Le printemps du livre** et sa soirée de clôture autour d'un Cluedo géant organisé par les parents d'élève et les institutrices (librairie éphémère ouverte à tous du 27 mai au 1er juin de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h à la maison des associations).

Pour terminer l'année scolaire en beauté, l'école organise une **kermesse le 22 juin 2024 avec DEUX CONCERTS le soir !** une première pour célébrer la fête de la musique, en affiche :

Why Notes en 1ère partie vers 19h et The Storm vers 21h, avec buvette et restauration rapide sur place. Ouvert à tous !! **Venez nombreux !**



/TRAIT D'UNION

5ème édition des Olympiades interquartiers :

L'association Trait d'Union organise la **5ème édition des Olympiades le samedi 6 Juillet 2024.**

Un après-midi dédié à des **activités sportives et ludiques** pour tous les âges et tous les goûts. (course en sacs, course de garçons de café, tir à la corde, puzzle géant...etc). Un espace sera aussi prévu pour les personnes du 3ème âge.

Un espace snack et buvette sera proposé dès 11h le matin.

Enfin, pour clôturer cette journée, **un repas sur réservation avec un spectacle sur le thème des années yéyé**, suivi d'une soirée dansante animée par le groupe Suspens Orchestra qui saura combler toutes les générations également ! Soirée ouverte à tous !

Et si vous souhaitez vous joindre à l'équipe de bénévoles, nous sommes prêts à vous accueillir.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 0631346222 (Maëva Madec) ou via notre page facebook : Trait d'Union Coëtmieux ou mail : interquartierscoetmieux@orange.fr

/COËT TONIC

Vous voulez exercer une **activité physique** !

Venez rejoindre l'association COET TONIC qui vous propose des séances de gym d'entretien ou de yoga dans une **ambiance musicale et conviviale**. Tous les lundis des cours de gym sont proposés de 19h00 à 20h00, animés par Léa HERVE de l'UFOLEP.

Tous les mardis des cours de **hata yoga** sont proposés de 19h15 à 20h30, animés par Solène JEANJEAN, professeur agréé de yoga. Tous ces cours sont mixtes et sans limite d'âge. Nous acceptons toujours les inscriptions. **Les deux premiers cours sont gratuits** pour vous permettre de voir si cela vous convient.

Contacts :

Jean-Pierre DESSAUGE
06 71 69 04 90
Mail : jean-pierre.dessauge@wanadoo.fr

Marine GOUDIGAN
06 62 19 14 52
Mail : courspolo@yahoo.fr

TOURNOI GOUessant FOOT

11ÈME ÉDITION




SAMEDI 4 MAI 2024

| CATÉGORIES | JOUEURS |
|------------|---------|
| U6-U7 | 4 + 2 |
| U8-U9 | 5 + 2 |
| U10-U11 | 8 + 2 |

DIMANCHE 5 MAI 2024

| CATÉGORIES | JOUEURS |
|------------|---------|
| U12-U13 | 8 + 2 |
| U14-U15 | 6 + 2 |



Stade de Coëtmieux




Restauration sur place

/GRAFICOËT



Grafi'Coët communication : création graphique pour professionnels, collectivités et particuliers.

Coëtmieusienne depuis 9 ans, **Maryline Hamel** vient d'ouvrir, en janvier 2024, son **entreprise à son domicile en tant que graphiste indépendante.**

Après 15 années d'expérience en agence de communication, à créer logos, cartes de visite, tracts, brochures, magazines, affiches, faire-parts, invitations, signalétique, packaging, goodies (...), elle sait mettre ses compétences au profit de communications percutantes et originales, **pour tous types d'événements privés, publics ou professionnels.**



📍 2, impasse du Courtil
22400 Coëtmieux

☎ 06 14 07 67 80

🌐 graficoet.fr



/L'UNIVERS D'ÉMILIE

L'univers d'Emilie, créé en Juin 2022 par Emilie Bertrand

Avec 5 formations dans le **domaine de la prothésie ongulaire**, Emilie vous ouvre ses portes sur rendez-vous du lundi au samedi pour sublimer vos mains et vos pieds avec diverses méthodes.

Pose de vernis semi permanent - gel - Capsules américaines - acrygel - acrylique

Prise de rendez-vous par mail.

MAIS AUSSI ...

/MISS BELLE EN FORME

Emilie Bertrand, installée dans la commune depuis 2022, s'est lancée dans **l'aventure Miss belle en forme Bretagne.**

Pour prouver que les rondeurs sont aussi attirantes et pour lutter contre la discrimination et la grossophobie.

« **Ma motivation à participer à cette nouvelle aventure est de montrer qu'être ronde n'est pas une honte. Montrer qu'avoir des formes rend une femme aussi jolie que celle qui n'en a pas. Lutter contre le harcèlement de la grossophobie. Tout corps est beau même si l'on est forte et avec des formes ! Chaque personne est belle avec sa façon d'être** », précise la candidate.

Parmi douze participantes, dont quatre Costarmoricaines, Emilie participera à l'édition régionale de Miss Belle en Forme, **le 11 mai 2024 à la salle Roger-Ollivier à Plérin.**

« **Je me lance un défi à franchir le cap de ce concours vis-à-vis de ma famille, pour qu'elle soit fière de moi, que je m'affirme** », conclut Emilie Bertrand.

Montrons que la commune est soudée en votant pour elle.

<https://www.helloasso.com/associations/miss-courbes-de-france/evenements/votez-pour-emilie-bertrand>



/ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Cette année, les électeurs seront appelés à se rendre aux urnes **le dimanche 09 juin 2024** dans le cadre des élections européennes.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin 2024, les **dates limites d'inscription** sont :

- **en ligne jusqu'au 1er mai 2024**, date limite de dépôt des dossiers dématérialisés via le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales
- **en mairie ou par courrier jusqu'au 3 mai 2024** (date de réception en mairie).

* Pièce d'identité obligatoire !

/DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME !



Il est bon de rappeler ce que la loi dit : «**tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal**».

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains.

Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines. Les gazons qui devraient pouvoir être utilisés par les enfants deviennent insalubres. **Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités.** Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre, notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen. Ci-après quelques clichés explicites du désagrément, pris sur notre commune :



Jeannot le Gallo et la vie après la défunterie



Par JG

/MARATHON DE PARIS

Dimanche 7 Avril : Marathon de Paris... Départ sur l'avenue des Champs Elysées...avec, en point de mire 42,195 kms plus loin l'esplanade des Invalides...en passant par la Concorde...Vincennes...le bois de Boulogne...42,195 Kms... Près de 50 000 engagé(e)s...Une épreuve mythique .. Un défi : « Je vais souffrir mais je vais y arriver » et Coëtmieux était au départ avec Judith Houdmon, Sylvain le Glatin et Victoire Gérard...et des motivations différentes :

Sylvain :

« En octobre 2021 le coup de massue tombe : on me diagnostique un cancer de la langue, je me fais opérer. Ensuite, un traitement de choc pendant 2 mois : chimio et rayons simultanément.

Avec le soutien de ma famille et de mes amis, je surmonte ces traitements lourds.

Je récupère assez vite. Mon but est surtout de retourner courir car cela me permet de me sentir vivant. C'est pour cela que je me lance le défi de faire le marathon de Paris en 2024 avec 2 amis Yannick Jégu et Erwan Jolly, sous les couleurs de la ligue contre le cancer Comité des Côtes d'Armor. Le but n'était pas de faire un temps mais de prouver que c'est possible de se relever après une maladie grave, mais pas seul. C'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter à pousser les portes de la ligue, car ils sont là pour vous aider ainsi que votre entourage.

Nous avons réussi ce défi, merci à Yannick et Erwan de m'avoir accompagné, et à nos supportrices, nos épouses et nos enfants. Sur la commune, Judith et Victoire ont participé également à ce marathon, bravo à elles ! »



Victoire :

Courir. Courir dans un sens, puis dans un autre. Courir à contresens. Courir dans tous les sens. Parmi toutes ces possibilités, Victoire en a choisi une autre : courir avec du sens.

« Je n'ai pas voulu seulement courir pour courir. En frappant à la porte des inscriptions du marathon de Paris, j'ai sollicité un dossard solidaire ; le principe c'est de s'engager avec une association partenaire et de collecter de l'argent avant le départ ; la somme est de 10 euros par kilomètre soit 420 euros nécessaires. Pour ma part, j'ai choisi de soutenir la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer... »

Parcours effectué en 4h30 et 545 € collectés...

Bravo à vous !